

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 JANVIER 2020

Présents : Mmes CHARDON Dominique, SAILLARD Marie-Pierre, RECEVEUR Marie, Mrs VIENNET Simon, THERY Jean-Bernard, VIENNET Julien, SAILLARD Fabien, CHENDEROWSKY Marc

Excusé : LEFORT Bernadette (procuration à M-Pierre Saillard), PEREIRA Stéphane

Absent :

Convocation du 20/01/2020

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 19 décembre 2019
- Renouvellement baux communaux
- Indemnités de fonction des maires et des adjoints
- Fusion communautés de communes - transfert de biens
- Forêt - travaux 2020
- Convention pour transmission des actes au contrôle de légalité
- Subventions aux associations
- Affaires diverses

#### 1 - Approbation compte rendu réunion du 19 décembre 2019

Aucune observation, le compte rendu du 19 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

#### 2 - Renouvellement des baux communaux

Certains baux relatifs aux terrains communaux loués aux agriculteurs arrivent à échéance le 31 décembre 2019, il y a lieu de les renouveler : accord du conseil pour un renouvellement dans les mêmes conditions.

Concernant les baux des terrains loués actuellement aux Attelages des deux lacs et aux Attelages Aroules, au Grand Communal, ces terrains seront réservés aux chevaux. Le conseil demande à ce qu'une mention concernant les accès à la forêt et une clause environnementale pour préserver les affleurements rocheux soient ajoutées dans les nouveaux baux.

#### 3 - Indemnités de fonction des maires et des adjoints

La loi du 29 décembre 2019 prévoit une revalorisation des indemnités de fonction des maires et des adjoints. Le Conseil accepte de revaloriser les indemnités au taux plafond, à compter de janvier 2020.

#### 4 - Fusion des communautés de communes - transfert des biens

Suite à la fusion des communautés de communes Mt d'Or Deux Lacs et Les Hauts du Doubs, il y a lieu de procéder au transfert de biens entre entités.

Mme le maire présente différents exemples de transfert de biens nécessaires notamment concernant le terrain de Labergement Ste Marie cédé au SDIS pour la construction de la caserne. Accord du conseil

#### **5 - Forêt - travaux 2020**

L'ONF propose des travaux d'entretien parcellaire (parcelles 5,8,13,14,33 et 34) pour un total de 7.27 kms et l'empierrement d'une piste forestière parcelle 14.

Le conseil décide de demander à Thierry d'effectuer les travaux de parcellaires et accepte de réaliser la piste (demande de devis).

#### **6 - Convention pour transmission des actes au contrôle de légalité**

Suite à un changement de prestataire, il y a lieu de signer une nouvelle convention pour le transfert des actes en sous-préfecture. Accord du conseil.

#### **7 - Subventions aux associations**

Mme le maire rappelle le montant des subventions alloués aux associations en 2019. Le Conseil accepte de renouveler ces subventions en 2020, pour les mêmes montants.

#### **8 - Affaires diverses**

- Le permis de construire de Haut Doubs Créer Bâtir a été accordé. Suite à l'étude de sol, il n'est pas nécessaire de réaliser d'expertise zone humide.

Malpas, le 27 janvier 2020

Le Maire,  
Dominique CHARDON

